



22 rue du 9 juin 1944  
19000 TULLE  
05.55.20.87.00  
[contact@initio-tulle.fr](mailto:contact@initio-tulle.fr)  
[www.initio-tulle.fr](http://www.initio-tulle.fr)



## LOCATION DE BUREAUX

### TARIFS MENSUELS HT



### FORMULE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

*création & accompagnement*

**Pour les entreprises de moins de 5 ans :**

TARIFS MENSUELS EN EUROS HT/M <sup>2</sup>		Eclosion Année 1	Envol Années 2 & 3
BUREAUX (10 à 22 m <sup>2</sup> )	Loyer	7,33	9,17
	Services <sup>(1)</sup>	4,42	4,42
	Charges <sup>(2)</sup>	5,58	5,58
	<b>Total redevance</b>	<b>17,33</b>	<b>19,17</b>

**Exemple de tarif :**

Redevance pour la location d'un bureau de **12 m<sup>2</sup>** :  
**207.96 €** HT/mois la première année



### FORMULE HÔTEL D'ENTREPRISES

*développement & pérennité*

**Pour les entreprises de plus de 5 ans :**

TARIFS MENSUELS EN EUROS HT/M <sup>2</sup>		Année 1	Année 2	Année 3
BUREAUX (10 à 22 m <sup>2</sup> )	Loyer	10,83	11,67	12,50
	Services <sup>(1)</sup>	4,42	4,42	4,42
	Charges <sup>(2)</sup>	5,58	5,58	5,58
	<b>Total redevance</b>	<b>20,83</b>	<b>21,67</b>	<b>22,50</b>

**Exemple de tarif :**

Redevance pour la location d'un bureau de **12 m<sup>2</sup>** :  
**249.96 €** HT/mois la première année

## 1) Les services comprennent :

- domiciliation de l'entreprise,
- accueil physique et téléphonique,
- service de téléphonie (attribution d'un numéro direct et d'un poste téléphonique par bureau, communications nationales vers numéros fixes (hors mobile et numéros spéciaux), permanence téléphonique personnalisée, messagerie vocale),
- service courrier (réception, distribution, affranchissement (coût en sus) et expédition),
- accès internet haut débit professionnel (fibre optique),
- réseau informatique,
- mobilier de bureau (équipement type),
- mise à disposition d'une salle de réunion 10 heures par mois pour les résidents de la Pépinière d'entreprises Impact et 5 heures par mois pour les résidents de l'hôtel d'entreprises Initio,
- nettoyage des bureaux 2 fois/semaine,
- accès libre au centre de documentation et de presse, aux espaces communs et aux matériels mis en commun,
- accès aux services à la carte (secrétariat, photocopieur, fax...),
- stationnement.

## 2) La participation aux charges comprend :

- électricité et chauffage des bureaux,
- électricité, chauffage, eau et entretien des parties communes,
- frais de structure (sécurité incendie, entretien et maintenance des équipements, taxe foncière...).

